



St-Jean-de-Matha

École Saint-Jean-de-Matha  
6970, rue Dumas  
Montréal (Québec) H4E 3A3  
(514) 732-1460

**LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES  
POUR L'ANNÉE 2018-2019**

**2e année**

- 24 crayons mine HB **aiguisés** (pas de crayon pousse-mine) + (6 crayons noir HB pour l'arts plastiques)
- 1 aiguisoir **avec un contenant**
- 2 gommes à effacer de type Staedtler + (1 gomme à effacer pour les arts plastiques)
- 1 boîte de 200 jetons (style bingo; facultatif)
- 1 crayon effaçable à sec
- 1 surligneur
- 1 règle graduée de 30 centimètres **transparente**
- 1 stylo rouge à bille
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 boîte de 24 crayons de bois en couleur **aiguisés**
- 2 boîtes de mouchoirs (facultatif)
- 1 bâton de colle (40 g) + (1 bâton de colle pour les arts plastiques)
- 10 «duo-tangs» (à trois trous) solides **plastifiés**  
(1 rouge, 1 bleu, 1 vert, 1 noir, 1 jaune, 3 orange, 1 gris et 1 mauve ---- Merci!)
- 1 duo-tang **noir en plastique** pour l'anglais
- 2 pochettes protectrices transparentes à trois trous
- 8 cahiers avec **petits trottoirs à deux lignes** (de type : Louis Garneau 67004 12928  
ou Hilroy 65800 12928---- Pas de pointillés s.v.p.!)  
(2 jaunes, 2 roses, 2 bleus et 2 verts)
- 1 sac d'école

**S.V.P. Bien identifier chaque item de la liste du matériel scolaire de votre enfant.**

**Les livres fournis par la CSDM doivent être couverts et tous les objets personnels de l'enfant doivent être identifiés à son nom. Nous suggérons fortement d'utiliser le matériel de l'année précédente qui est encore utilisable et en bon état.**

## ÉDUCATION PHYSIQUE

- 1 chandail de coton (T-shirt)
- 1 pantalon court (short)
- 1 paire de souliers de course (espadrilles)
- 1 sac de tissu pour apporter ses vêtements

**CES EFFETS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENFANT**

## CAHIERS D'EXERCICES incluant les taxes

Français, math, ECR :	Cahiers maison	25,00\$
Français :	Tourniquet cahier A et B Éditions CEC	18,00\$
Français	Carnets des grands rats 1 et 2	8,00\$
Mathématique :	L'âge des maths, Éditions CEC	14,00\$
Agenda :		9,00\$

**Montant total à payer à l'école : 74,00\$**

\*\*\*\*\*

*Le paiement des effets scolaires, s'effectue le 21 août entre 7h30 et 19h00 au secrétariat de l'école.*

*Cependant, si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter le 21 août, S.V.P., veuillez déposer le montant total **EN ARGENT OU CHÈQUE** (au nom de l'école **Saint-Jean-de-Matha**) dans une **enveloppe scellée et identifiée au nom de l'enfant** et la remettre à son professeur le plus tôt possible.*

*S'il vous est difficile de payer la totalité du montant, n'hésitez pas à communiquer avec nous.*